

# Aux sources du roman Moyen Âge - XVI<sup>e</sup> siècle

« Le roman accompagne l'homme constamment et fidèlement dès le début des Temps modernes. » (M. Kundera)

## Le récit médiéval, texte « en mouvance »

Dans une civilisation où la transmission orale joue un rôle essentiel (► p. 468), le récit médiéval est moins la création d'un auteur que le produit de variantes qui, de génération en génération, transforment la même « estoire » et lui redonnent vie à chaque récitation. Ni le jongleur qui le joue, ni le copiste qui le reproduit n'hésitent à modifier au gré du public et des circonstances le texte source. La notion de texte invariable, fixé pour l'éternité par un écrivain, n'existe pas encore, non plus que celle de propriété littéraire, comme l'attestent les diverses versions de *La Chanson de Roland*, les variations sur la légende de Tristan et Iseut, ou les multiples aventures des chevaliers de la Table ronde. La **chanson de geste** se réclame des valeurs héroïques d'une aristocratie guerrière mobilisée par les Croisades ; le **roman** d'aventures s'interroge sur les codes de l'idéal chevaleresque et de l'amour courtois, alors que le **fabliau**, forme brève, relève d'une veine satirique et volon-



PAOLO UCCELLO (1397-1475),  
*Saint Georges et le dragon*.  
(Musée Jacquemart-André, Paris.)

tiers populaire. Le point commun de ces œuvres de fiction, rédigées en « roman » (c'est-à-dire en langue romane) et non plus en latin, est leur **forme versifiée**, liée à leur mode de transmission oral.

## Le récit humaniste, foisonnements de la prose

Avec les bouleversements des Temps modernes (► p. 471), émergent des intérêts nouveaux dont le roman est l'écho : ainsi **Rabelais**, dans une prose française relatinisée, vulgarise « l'abîme de science » rêvé par l'humanisme (► p. 472). Ses « contes à rire » mêlent tradition populaire (chroniques des géants, fabliaux, farces) et références érudites. Sous forme de voyages symboliques, le cycle de ses romans organise une multitude de sens cachés autour des grands problèmes contem-

porains – guerre et paix, éducation, mariage, sciences, religion, aveuglement de l'homme, liberté... L'œuvre est une énorme facétie qui donne à penser, et l'éclat de rire rabelaisien clame sa foi en la bonté de la nature au moment même où il stigmatise les monstruosité humaines.

Parallèlement, sur le modèle du *Décameron* de l'Italien Boccace, fleurissent des recueils de contes et nouvelles qui, sans délaisser les thèmes traditionnels des fabliaux, mêlent, comme *L'Heptaméron* de **Marguerite de Navarre**, histoires tragiques et comiques. Illustrant les propos de « devisants » moralistes, celles-ci abordent les problèmes de l'existence humaine et « ses tristes passions ». L'analyse des sentiments et des comportements s'y élabore dans une narration brève qui veut distraire et instruire : la **nouvelle** accède ainsi au statut de genre littéraire.

## La Chanson de Roland (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)

La *Chanson de Roland* est une « **chanson de geste** » (► p. 469). Ce long chant narratif, composé d'une suite de laisses\* assonancées\*, psalmodiées par un jongleur accompagné de la vielle, se caractérise par sa musicalité.

Ce poème épique nous est parvenu sous la forme de six manuscrits (4 000 à 9 000 vers) copiés du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, offrant de nombreuses variantes. Son origine

reste obscure. Certaines caractéristiques du texte attestent le caractère oral de la chanson de geste : pour un public en majorité analphabète, la voix prime l'écrit. Chaque récitation publique du conteur permet des créations et variations à l'infini. Ce n'est qu'au XI<sup>e</sup> siècle que la tradition rolandienne est recueillie et transcrite par les clercs (► p. 468) : *La Chanson de Roland* devient ainsi une œuvre littéraire.

### « Redoutable est la bataille »

Après sept ans de victoires en Espagne, Charlemagne obtient la reddition du roi sarrasin Marsile. Mais Ganelon, furieux d'avoir été désigné par Roland, neveu de Charles, pour négocier avec Marsile, conclut avec celui-ci un marché de traître : il enverra Roland à la tête de l'arrière-garde que les Sarrasins attaqueront par surprise. De fait, au défilé de Roncevaux, Olivier, le compagnon de Roland, voit l'armée païenne et conjure Roland d'appeler à l'aide. Celui-ci refuse.



Charlemagne commande une bataille, manuscrit vénitien du XIV<sup>e</sup> s. (Bibliothèque Marciana, Venise.)

104

**R**edoutable est la bataille, elle se fait générale.

Le comte Roland ne se met pas à l'abri du danger, frappe de l'épieu tant que la hampe<sup>1</sup> reste entière, au quinzième coup, il l'a brisé et rompu ;

- 5 il met à nu Durendal, sa bonne épée,  
il pique des deux<sup>2</sup>, va frapper Chernuble<sup>3</sup> :  
lui brise le heaume où brillent des escarboucles<sup>4</sup>,  
lui fend le crâne et la chevelure,  
lui fend les yeux et le visage,  
10 et le haubert qui brille, aux fines mailles<sup>5</sup>,  
et tout le corps jusqu'à l'enfourchure.  
Et son épée traverse la selle incrustée d'or,  
et elle s'arrête dans le corps du cheval,  
lui tranche l'échine sans avoir à chercher la jointure,  
15 les abat morts tous deux dans le pré sur l'herbe drue.  
Puis il lui dit : « Vil truand, vous avez eu tort de venir ici.  
De Mahomet vous n'aurez jamais d'aide.  
Un lâche comme vous ne gagnera pas la bataille aujourd'hui. »  
[...]

110

Redoutable est la bataille et dure à supporter :

- 20 Roland frappe bien, et Olivier aussi,  
et l'archevêque<sup>6</sup> rend plus de mille coups,  
et les douze Pairs ne sont pas lents à attaquer,  
et les Français frappent tous ensemble.  
Les païens meurent par centaines et milliers :  
25 qui ne s'enfuit n'a aucune protection contre la mort ;  
bon gré mal gré, il y laisse sa vie.

1. La **hampe** : le manche de l'épieu.

2. **Pique des deux** : donne de vifs coups d'épée à son cheval.

3. L'un des douze chevaliers qui sont à la tête de l'armée sarrasine du roi Marsile, de même que les douze pairs (valeureux chevaliers et barons) commandent l'armée chrétienne de Charlemagne.

4. Le **heaume**... **escarboucles** : casque orné de pierres précieuses.

5. Le **haubert**... **mailles** : cotte de mailles qui protège le haut du corps et se prolonge en coiffe sous le heaume.

6. Turpin, archevêque de Charlemagne ; type du prêtre-soldat, valorisé au temps des Croisades.

7. L'actuel Mont-Saint-Michel à l'ouest, Xanten ou Sens à l'est, Besançon plus au sud, Wissant (Pas-de-Calais) au nord symbolisent les quatre points cardinaux.  
 8. Quand le ciel se fend : quand le ciel est traversé par la foudre.

**Version originale en ancien français**  
 (laisse 110, v. 1423-1432)

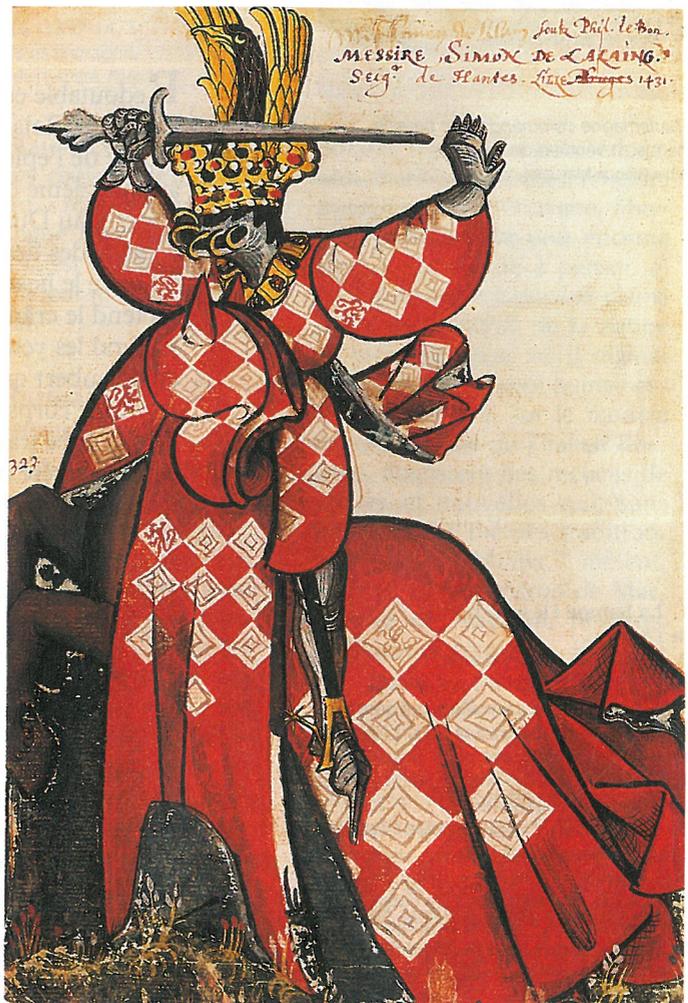
30 En France en ad mult merveillus turment :  
 Orez i ad de tuneire e de vent,  
 Pluie e gresilz desmesurément ;  
 Chiedent i fuildres e menut e suvent,  
 E terremoete ço i ad veirement :  
 35 De Seint Michel del Peril josqu'as Seinz,  
 Dés Besençon tresqu'al port de Guitsand,  
 Nen ad recét dunt del mur ne cravent.  
 Cuntre midi tenebres i ad granz :  
 N'i ad clartet se li ciels nen i fent.

Les Francs y perdent leurs meilleurs guerriers ;  
 ils ne reverront plus ni leurs parents ni leurs pères,  
 ni Charlemagne qui les attend aux cols.  
 30 En France éclate une prodigieuse tourmente :  
 tempêtes de vent et de tonnerre,  
 pluie et grêle exceptionnelles ;  
 la foudre tombe coup sur coup, maintes et maintes fois,  
 c'est, à vrai dire, un tremblement de terre :  
 35 de Saint-Michel-du-Péril jusqu'à Xanten,  
 de Besançon jusqu'au port de Wissant<sup>7</sup>,  
 aucune maison dont une partie des murs ne s'affaisse.  
 Et, dès midi, le jour s'obscurcit :  
 aucune lumière sinon quand le ciel se fend<sup>8</sup>.  
 40 Nul ne le voit qui ne s'en épouvante,  
 et plusieurs disent : « C'est la fin du monde,  
 et nous voici à la consommation des temps. »  
 Ils ne savent pas, ils ne disent pas la vérité :  
 c'est là le deuil universel pour la mort de Roland.

*La Chanson de Roland*, laisse 104, v. 1320-1337,  
 et laisse 110, v. 1412-1437, traduction Ian Short,  
 Le Livre de Poche © L.G.F., 1990.

**LIRE : Le merveilleux et la croisade**

1. La scène de combat : analysez l'alliance contradictoire de réalisme et de merveilleux\*.
2. *La Chanson de Roland* naît pendant la première croisade (1099). Comment est présentée ici la gent païenne ? Comment interpréter les prodiges accompagnant la mort des preux ?



Armorial de la Toison d'or, représentant messire Simon de Lalaing, miniature du xv<sup>e</sup> s. (Bibliothèque nationale de France, Paris.)

## PERSPECTIVES

## 1 L'ARIOSTE,

*Roland furieux*, 1521.

L'écrivain italien l'Arioste reprend la tradition médiévale en la modifiant. Son héros vient d'apprendre que celle qu'il aime, Angélique, en aime un autre. La douleur le rend fou.

Il jette d'un côté son casque, de l'autre son bouclier ; il fait voler au loin son haubert et plus loin encore le reste de son armure. Tous ces objets sont éparés sur tous les points de la forêt ; puis il déchire ses habits, il laisse à découvert son ventre, sa poitrine velue, son dos, son corps tout entier. Alors se produisirent les accès d'une folie si étrange et si épouvantable que jamais on n'en verra de semblable.

Sa fureur et sa rage sont portées à un tel degré, qu'un trouble universel s'empare de ses membres ; il ne songe nullement à garder dans sa main sa redoutable épée, il l'aurait employée, je pense, à de merveilleux exploits. Mais avec son étonnante vigueur il n'a besoin ni d'épée, ni de hache, ni de masse ; il donne en effet une preuve incontestable de sa force prodigieuse en déracinant un grand pin d'un seul coup.

Il arrache de même deux autres arbres aussi élevés, comme si c'eût été du fenouil, des hièbles<sup>1</sup> ou de l'aneth. Les hêtres, les chênes, les ormes antiques, les sapins, les charmes ne lui résistent pas davantage. Ce que fait un oiseleur pour nettoyer un champ où il tendra ses filets, en arrachant les joncs, les genêts ou les orties, Roland le fait des arbres les plus antiques et les plus vigoureux.

Édition d'Italo Calvino, traduction Nino Franck  
© éd. GF-Flammarion, 1982.

1. Hièbles : petits sureaux.

**LIRE : L'épopée**

1. En quoi les rythmes et les échos sonores dans la laisse\* originale contribuent-ils à l'effet de fascination du récit oral ?

2. Quels traits propres au style épique (► p. 30) retrouvez-vous dans les textes 1 et 2 ? En quoi diffèrent-ils ?

**VOIR :** Identifiez les deux types d'images ci-contre et ci-dessus. Comment prennent-elles, elles aussi, une dimension épique ?



Excalibur,  
film de JOHN BOORMAN, 1981.

## 2 VICTOR HUGO,

*La Légende des siècles*,

« Le Mariage de Roland », 1859.

Dans son grand poème épique (► p. 334), évocation pittoresque et philosophique des étapes de la civilisation, Victor Hugo s'inspire des chansons de geste : chaque récit héroïque est une véritable « petite épopée ».

Ils se battent – combat terrible ! – corps à corps.  
Voilà déjà longtemps que leurs chevaux sont morts ;  
Ils sont là seuls tous deux dans une île du Rhône.  
Le fleuve à grand bruit roule un flot rapide et jaune,  
Le vent trempe en sifflant les brins d'herbe dans l'eau.  
L'archange saint Michel attaquant Apollo  
Ne ferait pas un choc plus étrange et plus sombre.  
Déjà, bien avant l'aube, ils combattaient dans l'ombre.  
Qui, cette nuit, eût vu s'habiller ces barons,  
Avant que la visière eût dérobé leurs fronts,  
Eût vu deux pages blonds, roses comme des filles.  
Hier, c'étaient deux enfants riant à leurs familles,  
Beaux, charmants ; – aujourd'hui, sur ce fatal terrain,  
C'est le duel effrayant de deux spectres d'airain,  
Deux fantômes auxquels le démon prête une âme,  
Deux masques dont les trous laissent voir de la flamme.  
Ils luttent, noirs, muets, furieux, acharnés.  
Les bateliers pensifs qui les ont amenés  
Ont raison d'avoir peur et de fuir dans la plaine,  
Et d'oser, de bien loin, les épier à peine :  
Car de ces deux enfants, qu'on regarde en tremblant,  
L'un s'appelle Olivier et l'autre a nom Roland.  
[...]



À la fin du <sup>xiii</sup>e siècle, l'essoufflement du goût pour la littérature courtoise et chevaleresque favorise l'émergence d'une littérature d'actualité d'**esprit satirique** et de ton de plus en plus moralisateur, qui va s'épanouir aux <sup>xiii</sup>e et <sup>xiv</sup>e siècles.

Le **fabliau** (ou fableau) est une petite « fable », c'est-à-dire un récit qui se donne pour imaginaire. « **Conte à rire en vers** » (Bédier), en octosyllabes à rimes plates, il raconte une aventure étonnante, un bon tour, une ruse. Les personnages se réduisent à de sommaires esquisses de « types » (le moine paillard, le vilain, l'entremetteuse...). Ce qui compte, c'est le réseau de situations inattendues, stratagèmes et retournements d'action (souvent le « trompeur trompé »).

D'un « style bas », souvent trivial, qui s'oppose au « style noble » de la poésie lyrique et de l'inspiration épique et courtoise, le fabliau se termine sur une « **moralité** » : celle-ci offre parfois une leçon de méfiance envers les fausses apparences, donnant au fabliau un enjeu didactique\*. Mais elle peut être elle-même objet de la satire ; c'est alors la littérature didactique même qui se trouve parodiée.

Progressivement, au <sup>xv</sup>e siècle, le fabliau transfère sa matière au genre théâtral sous la forme de la farce (► p. 216).

## Du vilain<sup>1</sup> qui conquiert paradis en plaidant

*À la mort du vilain, ni ange ni diable ne viennent chercher son âme qui, sans guide, se retrouve à la porte du paradis. Saint Pierre lui en refuse l'entrée : « Aucun vilain ne vient chez nous », affirme-t-il. Que répond l'âme du vilain ?*

« **P**lus vilain que vous n'y peut être, répond l'âme, beau sire Pierre. Vous fûtes plus dur que la pierre. Il rêvait, par le saint Pater, celui qui vous prit pour apôtre<sup>2</sup> : il n'en reçut guère d'honneur. Quand on trahit Notre-Seigneur, bien petite fut votre foi ; vous l'avez renié trois fois, jurant n'être pas de sa suite<sup>3</sup>. De ce lieu vous êtes indigne ; vous n'en devez avoir les clefs. Tu n'as ni sens ni loyauté. Moi je suis homme honnête et franc : j'ai bien droit de rester ici. »

Saint Pierre en a étrange honte. Il s'éloigne, honteux, le nez bas et s'en va trouver saint Thomas pour lui confesser son ennui. Saint Thomas dit : « J'irai le voir, il sortira, à Dieu ne plaise ! » Il s'en prend à l'âme aussitôt : « Vilain, vilain, lui dit l'apôtre, la maison n'appartient qu'à nous. Où as-tu acquis des mérites ? Étais-tu martyr, confesseur ? Et tu veux t'installer ici ! Un vilain n'y doit pas loger ; on n'y reçoit que gens courtois. – Thomas, Thomas, vous êtes vain de répondre comme un légiste. C'est bien vous qui avez juré aux apôtres, chacun le sait, lorsqu'ils eurent revu Jésus après sa résurrection, que jamais vous ne les croiriez si vous ne pouviez voir les plaies que reçut en croix votre maître. Vous avez mauvaise nature : vous fûtes faux et mécréant. »

Saint Thomas reste déconfit du reproche et, baissant la tête, il va tout droit trouver saint Paul pour lui conter son infortune. Saint Paul dit : « J'irai, par mon chef ! je verrai ce qu'il répondra. » Mais l'âme ne s'en soucie guère et flâne dans le paradis. « Vilain, fait-il, qui vous conduit ? Comment avez-vous mérité que la porte vous soit ouverte ? Videz le paradis, vilain ! – Quoi, fait l'âme, dom Paul le chauve<sup>4</sup>, vous êtes bien mal embouché. Vous fûtes un affreux tyran ; il n'en sera jamais de pire. Saint Étienne l'a payé cher, lui que vous fîtes lapider. Je peux raconter votre vie : vous méprisiez la loi de Dieu. En quelque pays que vous alliez, on décimait les saintes gens. À la fin Dieu vous allongea une gifle à s'enfler la main ; du marché conclu dans la paume, vous devez encore le vin. Vous êtes un drôle de saint ! Je vous connais, sachez-le bien. »

1. Vilain : paysan.

2. Jésus fit de Pierre le premier de ses douze apôtres : « Sur cette pierre, je bâtirai mon Église », dit-il dans l'Évangile (Matthieu, 16, 16). Le « Saint Pater » désigne Dieu le Père, dans le parler populaire.

3. Allusion au triple reniement de Pierre lors de l'arrestation de Jésus, selon les Évangiles : Matthieu, 26 (69-75) ; Luc, 22 (55-61)...

4. Au Moyen Âge, on représentait saint Paul avec une tête chauve. Avant de se convertir, il aurait persécuté les chrétiens.

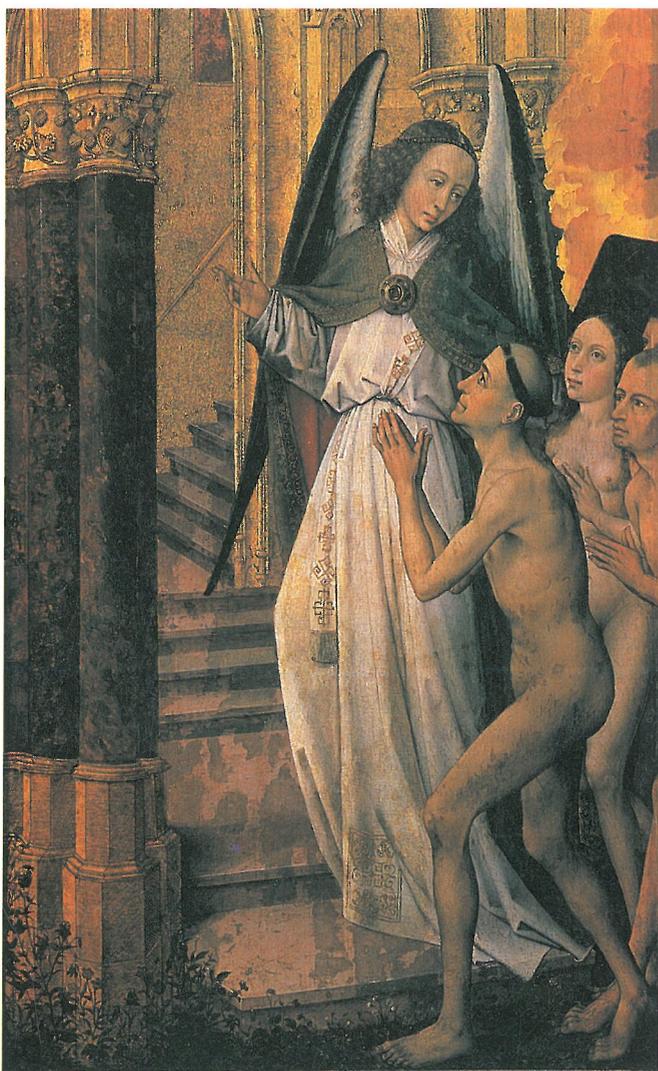
Saint Paul en a peine et angoisse ; confus, il tourne les talons et va retrouver  
 30 saint Thomas qui prenait conseil de saint Pierre. Il vient lui glisser à l'oreille  
 comment le vilain l'a maté : « Moi, je trouve qu'il a gagné le paradis, je le lui  
 donne. » Tous trois s'en remettent à Dieu. Saint Pierre bonnement raconte  
 comment le vilain lui fit honte : « Ses propos nous ont confondus ; quant à moi  
 je m'avoue vaincu. » Notre-Seigneur répond : « J'irai lui parler et je verrai bien  
 35 ce qu'il pourra me répliquer. » Il va voir l'âme et lui demande pourquoi, sans  
 qu'on le lui permît, elle est entrée au paradis : « En ce lieu jamais n'entre une  
 âme, sans permission, d'homme ou de femme. Et tu penses rester ici !  
 – Seigneur, j'ai le droit d'y rester tout comme eux, si je juge bien. Jamais je ne  
 vous ai renié, jamais je n'ai tué de saint homme. Eux ont commis de grands  
 40 péchés jadis quand ils étaient en vie. Et les voilà en paradis ! Tant que je vécus  
 sur la terre, j'ai mené vie nette et sans taches. Les pauvres ont mangé mon  
 pain, à leur gré, et soir et matin. J'hébergeais tous les miséreux et les réchauf-  
 fais à mon feu. J'en ai gardé jusqu'à leur mort, puis je les portais à l'église. Je  
 leur donnais braies et chemises quand ils se trouvaient dépouillés. Voyant que  
 45 la mort était proche, je fis confession sincère, dignement reçus votre corps. On  
 m'a souvent dit au sermon que Dieu pardonne leurs péchés aux hommes qui

meurent ainsi. Je suis ici, pourquoi sortir ?

Je ne veux pas vous contredire : vous avez  
 octroyé sans faute qu'entré au ciel on n'en  
 50 sort pas. Et pour moi vous iriez mentir !  
 – Mon ami, dit Dieu, je t'accorde le para-  
 dis ; tu as plaidé et tu as su gagner ta cause :  
 tu as l'art d'user de ta langue. »

L'exemple du vilain nous montre que  
 55 beaucoup sont mis aux écoles sans en être  
 plus avisés. L'étude vaint moins que  
 nature ; la rouerie prime la droiture. Le tort  
 va malmenant le droit. Mieux vaut ruse que  
 ne fait force.

*Fabliaux*, traduction Gilbert Rouger,  
 coll. Folio © éd. Gallimard, 1978.



ROGER VAN DER WEYDEN, *Entrée des élus au Paradis*,  
 détail du polyptyque du *Jugement dernier*, vers 1445-1450.  
 (Musée de l'Hôtel-Dieu, Beaune.)

**LIRE : Le fabliau, conte moral  
 ou « conte à rire » ?**

1. Caractérissez l'argumentation du vilain. En quoi consiste la satire ?
2. Quel rapport y a-t-il entre le récit et la morale ?
3. D'après ce texte, quelle définition donneriez-vous du fabliau en termes de contenu et de style ?

**ÉCRIRE :** À partir de la question 2, imaginez une autre morale, sérieuse ou plaisante, pour ce fabliau.

# 1

## De la farce à la comédie Moyen Âge et XVI<sup>e</sup> siècle

Le théâtre comique est dès les origines l'objet d'une sorte de discrédit : religieux et lettrés se méfient de ses prestiges, jugent pour certains le rire diabolique, et méprisent un genre populaire aux sujets souvent triviaux et aux effets faciles. Ce n'est que progressivement que la comédie sera reconnue comme un genre littéraire à part entière.

### La farce médiévale

À l'origine de la comédie, il y a la **farce**, c'est-à-dire les saynètes-intermèdes qui « farcisent » les premiers drames religieux (► p. 469) et qui vont, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, être jouées pour elles-mêmes sur des estrades ou « échafauds » en plein air. Ces spectacles courts, à sujet profane tiré de la vie quotidienne, réalistes et familiers, cherchent avant tout à faire rire en utilisant, dans la lignée des fabliaux (► p. 40), bastonnades et déguisements, plaisanteries et bons mots. Les canevas, très simples, reprennent souvent les mêmes motifs (par exemple le trompeur trompé), et les personnages restent stéréotypés : maris et femmes, marchands et clients, vieillards et jeunes gens... Au XV<sup>e</sup> siècle, *La Farce de Maître Pathelin* se signale par son des-



JAN MANDIJN (1500-1560), *Le Festin burlesque*. (Musée des Beaux-Arts, Bilbao.)

sein plus ambitieux, la satire des mœurs, et par la force et la variété de son comique : c'est sans doute la première véritable comédie française.

### La comédie au XVI<sup>e</sup> siècle

À la Renaissance, malgré le mépris que la Pléiade (► p. 473) affiche à leur égard, les anciens genres dramatiques restent bien vivants : non seulement la farce, mais aussi les **soties** mettant en scène des sots ou des fous, et les **moralités** à personnages allégoriques\*, toutes deux d'inspiration satirique. Cependant, de nouveaux modèles tentent de s'imposer, inspirés des auteurs

latins et en particulier de l'œuvre de Térence, et diffusés par les auteurs italiens. Cette nouvelle comédie obéit à des règles plus précises, dans sa structure, son intrigue et son écriture : les péripéties sont plus complexes, l'observation des mœurs et une caractérisation affinée des personnages visent un but didactique\*, le style se modère. La pièce *Les Contents*, de Turnèbe, est l'incarnation de cet idéal comique adressé à un public plus raffiné. Mais le genre n'arrive pas à trouver son public ; il faudra attendre les années 1630 pour que réapparaisse un genre comique véritablement vivant.

## La Farce de Maître Pathelin (≈ 1465)

L'auteur de *La Farce de Maître Pathelin*, sans doute composée vers 1465, est inconnu. Il met en scène la bourgeoisie de Rouen, notamment les milieux de justice qu'il semble très bien connaître.

Maître Pathelin, avocat sans argent, recourt à la ruse pour rapporter du drap à sa femme. Par des flatteries, il trompe la méfiance du drapier. Quand celui-ci vient réclamer son argent, Pathelin feint d'être mourant et

d'avoir perdu l'esprit... Le drapier bat en retraite. Mais il tombe sur son berger, Thibault Agnelet, qui lui a volé des moutons. Il l'assigne au tribunal. Le berger confie sa défense à maître Pathelin, qui lui conseille de répondre « Bée » aux questions du juge afin de passer pour irresponsable. L'avocat gagnera son procès, mais sera victime, quand il réclamera ses gages, du même stratagème.



### « Revenez à ces moutons »

LE JUGE. – Allons, revenez à ces moutons. Qu'est-ce qui leur est arrivé ?

LE DRAPIER. – Il en a pris six aunes<sup>1</sup>, pour un total de neuf francs.

LE JUGE. – Sommes-nous des bêjaunes ou des cornards<sup>2</sup> ? Où croyez-vous être ?

5 PATHELIN. – Par le sang bieu<sup>3</sup> ! Il vous fait paître ! Qu'il est brave homme par sa mine ! Mais je vous conseille qu'on examine un peu sa partie adverse.

LE JUGE. – Vous dites bien. (*à part*) Il le fréquente : il doit forcément le connaître.

(*au berger*). Viens ici ! parle !

10 LE BERGER. – Bée !

LE JUGE. – L'affaire se corse ! Que signifie ce « bée » ? Suis-je une chèvre ? Réponds-moi ?

LE BERGER. – Bée !

LE JUGE. – Que Dieu te donne une sanglante fièvre ! Eh ! te moques-tu ?

15 PATHELIN. – Soyez sûr qu'il est fou ou bouché ou qu'il croit être parmi ses bêtes.

LE DRAPIER. – (*à Pathelin*). Ah ! je renie Dieu si vous n'êtes pas celui, et non un autre, qui avez eu mon drap !

(*au juge*). Ah ! vous ne savez pas, monseigneur, par quelle malice...

20 LE JUGE. – (*l'interrompant*). Taisez-vous donc ! Êtes-vous stupide ? Laissez en paix ce détail accessoire et venons-en au principal.

LE DRAPIER. – Oui, monseigneur, mais l'affaire me concerne, toutefois, par ma foi, ma bouche n'en dira plus désormais un seul mot. Une autre fois il en ira comme il pourra en aller. Il me faut avaler la pilule sans mâcher... Donc, je disais, dans mon propos, comment j'avais donné six aunes... Je veux dire : mes brebis...

(*le juge se fâche*).

Je vous en prie, seigneur, pardonnez-moi... Ce gentil maître... mon berger, quand il aurait dû être aux Champs... Il m'a dit que j'aurais six écus d'or quand je viendrais... Je veux dire... il y a trois ans de cela, mon berger m'assura qu'il me garderait loyalement mes brebis et qu'il ne m'y ferait ni dommage ni vilénie... et puis... maintenant il nie devant moi et le drap et l'argent, en bloc !

(*à Pathelin*). Ah ! maître Pierre, vraiment...

35 (*le juge manifeste son impatience*).

Cette crapule que voici me chipait les laines de mes bêtes et, toutes saines, il les faisait mourir et périr en les assommant et en les frappant avec de gros bâtons sur la cervelle... Quand mon drap fut sous son aisselle, il se mit en chemin rapidement et me dit d'aller à sa maison chercher six écus d'or...

1. **Aune** : mesure de longueur des étoffes, valant environ 1,20 m.

2. Des niais ou des imbéciles.

3. **Par le sang bieu** : juron atténué pour éviter le blasphème (« bieu » ou « bleu » remplacent « Dieu », ► I. 42).

- 40 LE JUGE. – Il n'y a ni rime ni raison dans tout ce que vous radotez. Qu'est ceci ? Vous entrelardez tantôt avec une chose, tantôt avec une autre. Somme toute, par le sang bieu ! Je n'y vois goutte.  
(à *Pathelin*). Il brouille tout avec son drap et babille ensuite au sujet de ses brebis, au petit bonheur la chance. Ce qu'il dit ne se tient pas.
- 45 PATELIN. – Je mettrais ma main à couper qu'il retient son salaire au pauvre berger.  
LE DRAPIER. – Par Dieu ! Vous pourriez bien vous taire sur ce sujet ! Mon drap, aussi vrai que la messe... Je sais mieux où le bât me blesse que vous ou un autre ne le savez ! Par la tête de Dieu, vous l'avez !
- 50 LE JUGE. – Qu'est-ce qu'il a ?  
LE DRAPIER. – Rien, monseigneur, assurément, c'est le plus grand trompeur ! Holà ! je me tairai à ce sujet, si je puis, et je n'en parlerai plus désormais, quoi qu'il advienne.  
LE JUGE. – Eh non ! Souvenez-vous-en plutôt ! Concluez donc clairement.
- 55 PATELIN. – Ce berger ne peut nullement répondre aux faits que l'on met en avant, s'il n'a pas de conseil, et il n'ose pas ou ne sait pas en demander un. S'il vous plaisait de me donner l'ordre d'être à ses côtés, j'y serais...  
LE JUGE. – À ses côtés ? Je croirais qu'il n'y a rien à attendre. C'est « Peu de profit » !
- 60 PATELIN. – Mais je vous jure qu'aussi bien je ne veux pas qu'il me paye. Que ce soit pour l'amour de Dieu ! Je vais savoir du pauvre ce qu'il voudra me dire et peut-être saura-t-il m'instruire pour que je réponde aux faits articulés par la partie adverse. Il aurait du mal à s'en sortir, si quelqu'un ne le secourait pas.



*La Farce de Maître Pathelin*, mise en scène de JEAN-CLAUDE MARTIN, compagnie Artea au théâtre Fontaine, 1993.

- 65 (au berger). Viens ici, mon ami... Si on pouvait trouver... Comprends-tu ?  
LE BERGER. – Bée !  
PATELIN. – Que veut dire ce « bée » ? diable ! Par le Saint Sang que Dieu versa, es-tu fou ? Dis-moi ton affaire.
- 70 LE BERGER. – Bée !  
PATELIN. – Que veut dire ce « bée » ? Entends-tu des brebis braire ? C'est dans ton intérêt, comprends-le.  
LE BERGER. – Bée !
- 75 PATELIN. – Eh ! réponds « oui » ou « non » ! (*bas*). Ça marche ! continue comme cela ! (*haut*). Le feras-tu ?... plus haut ! ou tu t'en trouveras fort mal, j'en ai peur.  
LE BERGER. – Bée !
- 80 PATELIN. – Il est encore plus fou, celui qui intente un procès à un tel fou de naissance !  
(au juge). Ah ! seigneur, renvoyez-le à ses brebis ! il est fou de naissance.

*La Farce de Maître Pathelin*, scène 8, traduction Claude-Alain Chevallier, Théâtre comique du Moyen Âge.

**LIRE : Les ingrédients de la farce**

1. Étudiez la succession et l'alternance des répliques : comment la scène s'organise-t-elle ?
2. Observez le déroulement de la scène et les figures du juge et de l'avocat : quels aspects de la justice médiévale se trouvent caricaturés ? Comment ?
3. Relevez et classez les diverses formes d'incohérence verbale. Quels autres types de comique (► p. 242-243) apparaissent ici ?